



Published on *Nations Unies Commission économique pour l'Afrique* (<https://www.uneca.org>)

[Home](#) > La mise en œuvre intégrée des directives de l'ONU et de l'UA améliore la gouvernance foncière en Afrique

La mise en œuvre intégrée des directives de l'ONU et de l'UA améliore la gouvernance foncière en Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie, le 8 novembre 2017 (CEA) - La 6^{ème} réunion sur la Capitalisation du programme de gouvernance foncière financé par l'Union européenne a débuté ce mercredi à Addis-Abeba où les responsables de projets se rencontrent pour discuter des défis que rencontre la mise en œuvre.

La réunion de trois jours permettra aux participants de discuter des questions de gouvernance foncière en Afrique et des questions connexes comme l'élimination de la faim, de la pauvreté et l'utilisation durable des ressources naturelles.

Ces problèmes dépendent fortement de la façon dont les communautés accèdent à ces ressources et les gèrent pour subvenir à leurs besoins.

De nombreuses personnes dans le monde ont un accès inégal à la terre, à la pêche, aux forêts et à d'autres ressources naturelles, ce qui rend difficile de réaliser la sécurité alimentaire.

Les précédents traditionnels et culturels de la propriété et des droits fonciers présentent des défis dans de nombreux pays pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire et de développement durable.

Les responsables de la mise en œuvre du projet venant de 17 pays et participant à la réunion cherchent à résoudre les problèmes de mise en œuvre qui affectent le programme et faire progresser leurs connaissances et leurs compétences en partageant leurs expériences.

Le programme de gouvernance foncière soutenu par l'UE contribue à la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur les questions et les défis fonciers en intégrant l'application du Cadre et des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) au niveau des pays.

Le programme reçoit un soutien transversal grâce à un partenariat entre le Centre africain pour les politiques foncières (CAPF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Des responsables de la mise en œuvre de projets de 10 pays africains et du Pakistan ont assisté à la réunion où il était question de partager des expériences de projets au niveau des pays de l'Angola, du Malawi et de la Côte d'Ivoire.

Le thème des trois présentations a tourné autour de l'utilisation de la loi dans chaque pays pour

améliorer la gouvernance du régime foncier.

Lalaina Ravelomanantsoa et Sisay Yeshanew du Bureau juridique de la FAO ont présenté des exposés sur l'utilisation de la loi pour une meilleure gouvernance foncière et ainsi qu'un meilleur cadre légal d'évaluation du VGGT respectivement.

M. Sisay note que le VGGT « fournit des normes internationalement acceptées sur les droits fonciers grâce à des évaluations, une conformité aux lois d'un pays et la capacité à identifier l'ambiguïté dans ces lois ».

Cela se fait en évaluant les cadres juridiques, politiques et institutionnels qui conduisent à la création, à la révision et à la mise en œuvre des politiques et des lois par les États, les agences gouvernementales, la société civile, le secteur privé et les universités.

Les deux outils d'évaluation juridique les plus utilisés sont l'outil général d'évaluation juridique (LAT) et l'outil d'évaluation foncière équitable entre les sexes (GELAT).

Le LAT et le GELAT encouragent les pays à incorporer des indicateurs légaux dans leurs cadres juridiques nationaux afin de s'assurer que les lois respectent les normes requises qui favorisent la bonne gouvernance foncière.

La réunion, qui fait partie de la 2^{ème} Conférence biennale sur la politique foncière en Afrique (CLPA-2017), se termine le 10 novembre.

Publié par:

La Section des communications
Commission économique pour l'Afrique
BP 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél. +251 11 551 5826
Adresse électronique : eca-info@un.org ^[1]

Source URL: <https://www.uneca.org/fr/stories/la-mise-en-œuvre-intégrée-des-directives-de-l-onu-et-de-l-ua-améliore-la-gouvernance>

Links

[1] <mailto:eca-info@un.org>